

2016-02-01

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ PIKE RIVER**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité Pike River tenue en la salle de l'hôtel de ville lundi le 1er février deux mille seize à dix neuf heures trente conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présents Mesdames les conseillères Sylvie Jeannotte, Julie Fontaine et monsieur le conseiller Jean Asnong.

Formant quorum sous la présidence de Martin Bellefroid, maire.
La directrice générale/secrétaire-trésorière, Sonia Côté est aussi présente.
Absence: Bianca Bozsodi, conseillère, Gabriel Thuot, conseiller et Marie-Pier Théberge, conseillère démissionnaire

OUVERTURE : 19h30

2016-024

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 1ER FÉVRIER 2016

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,
Appuyé par **Julie Fontaine**,
Et résolu unanimement :
Que l'ordre du jour soit adopté et que le point : Affaires nouvelles reste ouvert.

ADOPTÉ

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour du 1er février 2016
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Adoption du procès verbal du 11 janvier 2016
6. Suivi du procès verbal du 11 janvier 2016
7. Suivi des dossiers de la MRC Brome Missisquoi

8. ADMINISTRATION

- A) Ouverture ÉcoCentre de Bedford / augmentation des heures d'ouverture
- B) Bourse 2016 Massey Vanier
- C) Contribution financière / Achat avertisseurs de fumée
- D) Journées de la persévérance scolaire / 15 au 19 février 2016
- E) Engagement secrétaire-réceptionniste
- F) Paiement facture QP 2016 / Cour municipale
- G) Paiement facture QP 2016 / MRC
- H) Vente pour non paiement de taxes 2016 / MRC
- I) Convention/ caisse / clé pour chute de dépôt
- J) Reporté montant 147 600\$
- K) Aviser MAMOT/ poste # 6 vacant

9. VOIRIE/COURS D'EAU

- A) Mandat: Étude géotechnique / chemins du Moulin et des Rivières
- B) Paiement: honoraires / ingénieur /du Moulin/ 25-10 au 25-12-2015
- C) Paiement: honoraires / ingénieur /des Rivières/ 25-10 au 25-12-2015
- D) Partage de coût / lignage rg St-Henri / ligne centrale / 8.488 km à +/- 0159 ml

10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

11. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- A) Paiement facture sorties / janv. 2016
- B) Paiement facture / QP immo. 2016
- C) Autorisation de paiement QP 2016/ Service incendie 3 paiements

12. LOISIRS / CULTURE / MÉDIATHÈQUE

- A) Avis de motion: Allocation /Médiathèque

13. HYGIÈNE DU MILIEU

14. FINANCES ET IMMOBILISATION

15. BÂTIMENT / HÔTEL DE VILLE

A) Travaux / comptoir réception

16. CORRESPONDANCES

17. RAPPORT DES INSPECTEUR / POUR INFO AUX MEMBRES DU CONSEIL

18. APPROBATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER / DG

19. APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES / JANVIER 2016

20. ADOPTION DES COMPTES / JANVIER 2016

21. AFFAIRES NOUVELLES

22. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS / 30 MINUTES

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Durée 10 minutes

Début : 19h31 Fin : 19h31

Aucune question

**2016-025 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 11 JANVIER 2016**

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,

Et résolu unanimement :

Que le procès verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 soit adopté tel quel et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire la lecture aux membres du Conseil en ayant reçu copie dans les délais.

ADOPTÉ

SUIVI DU PROCÈS VERBAL

Mme Sonia Côté, directrice générale informe les membres du conseil du suivi du procès verbal du 11 janvier 2016.

SUIVI DES DOSSIERS DE LA MRC BROME MISSISQUOI

- Rencontre / Projets déposés au Pacte BM
- Rencontre avec Denis Paradis

ADMINISTRATION

2016-026 OUVERTURE ECOCENTRE DE BEDFORD / AUGMENTATION DES HEURES

CONSIDÉRANT que depuis l'ouverture des ÉcoCentre de la MRC Brome Missisquoi en avril 2014 la participation des EcoCentre est en montée;

CONSIDÉRANT que l'ÉcoCentre de Bedford est très en demande et que beaucoup de citoyens l'utilise et ceci pour les 8 municipalités du Pôle de Bedford soit plus de 4 000 résidences;

CONSIDÉRANT qu'une journée par mois n'est pas suffisant pour l'EcoCentre de Bedford pour desservir toutes les municipalités et que le temps d'attente est long;

CONSIDÉRANT une demande de nos citoyens à Pike River;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,

Et résolu unanimement:

Que le conseil municipal sollicite la MRC Brome Missisquoi à revoir et augmenter les heures d'ouverture de l'ÉcoCentre de Bedford.

ADOPTÉ

2016-027 BOURSE 2016 / MASSEY VANIER

CONSIDÉRANT une demande de bourse d'étude de la part de l'école secondaire Massey Vanier lors de la soirée de remise officielle des bourses qui sera tenue mercredi le 1er juin 2016;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pike River offre une bourse à un ou plusieurs élèves finissant de sa communauté;

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,
Appuyé par **Julie Fontaine**,
Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Pike River autorise le versement de 100\$ par finissant de Pike River qui fréquente l'École Massey Vanier de Cowansville qu'il soit méritant ou diplômé et demeurant à Pike River ceci pour l'année 2016.

ADOPTÉ

2015-028 CONTRIBUTION AU PROGRAMME ANGES GARDIENS / DÉTECTEURS DE FUMÉE

CONSIDÉRANT une demande de la part du service de sécurité incendie de Bedford d'être partenaire dans le programme Anges Gardiens (achat d'avertisseur de fumée);

CONSIDÉRANT que ce programme sera financé avec différents intervenants;

Il est proposé par **Julie Fontaine**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal de Pike River s'engage à défrayer un montant de 700\$ dans le Programme Anges Gardiens.

ADOPTÉ

2016-029 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 15 AU 19 FÉVRIER 2016

CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation ou de qualification après 7 ans des adolescents de la MRC de Brome-Missisquoi s'élève à 82,5 % chez les filles et 70,9 % chez les garçons ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle en 2012, la proportion des enfants vulnérables dans au moins un domaine est de 27%, soit une proportion plus élevée que le reste de la Montérégie et du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000\$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active ;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé ;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage ;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale ;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression ;

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, bénévolat, don de sang) ;
- Les taxes et impôts perçus en moins ;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômés) ;

CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la Montérégie Est lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main d'œuvre qualifiée ;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

CONSIDÉRANT QUE *Mission Persévérance Montérégie Est* organise du 15 au 19 février l'édition 2016 des Journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la Montérégie Est ;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ;

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,
Appuyé par **Julie Fontaine**,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

De déclarer les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2016 comme étant les Journées de la persévérance scolaire de notre municipalité ;

D'appuyer *Mission Persévérance Montérégie Est* et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire de la Montérégie Est une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés ;

De faire parvenir copie de cette résolution à *MISSION PERSÉVÉRANCE MONTÉRÉGIE EST*.

ADOPTÉ

2016-030

ENGAGEMENT D'UNE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

CONSIDÉRANT un besoin pour une aide à la directrice générale dans différentes tâches cléricales et autres ;

Il est proposé par **Julie Fontaine**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal engage Mme Pascale Massé à titre de secrétaire-réceptionniste au tarif de 15.00\$/ hre à 10-15 heures par semaine et ou selon les besoins avec période de probation de 6 mois.

ADOPTÉ

2016-031

AUTORISATION DE PAIEMENT / QUOTE PART 2016 / COUR MUNICIPALE

CONSIDÉRANT la réception d'une facture # 2016-000015 au montant de 302.38\$ de la part de la Ville de Cowansville;

CONSIDÉRANT que cette facture est notre quote part 2016;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # 2016-000015 au montant de 302.38\$ à la Ville de Cowansville.

ADOPTÉ

2016-032

AUTORISATION DE PAIEMENT QUOTE PART 2016/ MRC

CONSIDÉRANT un montant total de 49 450\$ pour notre quote part 2016 auprès de la MRC Brome Missisquoi;

CONSIDÉRANT la réception d'une facture # 2016-000017 au montant de 24 743\$ de la part de la MRC Brome Missisquoi;

CONSIDÉRANT que cette facture est notre 1er versement de la quote part 2016;

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # 2016-000017 au montant de 24 743.00\$\$ à la MRC Brome Missisquoi ainsi que celle au montant de 24 707\$ au mois de mai.

ADOPTÉ

2016-033

DOSSIER VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES 2016

CONSIDÉRANT que selon l'article 1022 du code municipal, le secrétaire-trésorier de la municipalité locale doit préparer une liste CONFIDENTIELLE des états de toutes personnes endettées envers la municipalité pour les taxes municipales;

CONSIDÉRANT que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

CONSIDÉRANT que nous mandatons la MRC Brome Missisquoi à aller en processus de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
appuyé par **Julie Fontaine**,
et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal approuve la liste confidentielle et autorise la MRC Brome Missisquoi, pour et au nom de la Municipalité de Pike River dans le processus de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes 2016.

ADOPTÉ

2016-034 CONVENTION / PERSONNE AUTORISÉE / CLÉ POUR CHUTE DE DÉPÔT

CONSIDÉRANT qu'à partir du 1er mars 2016, l'usage du dépôt à toute heure se fera uniquement à l'aide d'une clé sécurisée;

CONSIDÉRANT que la directrice générale, Mme Sonia Côté est la personne responsable des dépôts pour et au nom de la municipalité de Pike River

Il est proposé par **Jean Asnong**,
appuyé par **Julie Fontaine**,
et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal nomme et autorise la directrice générale Mme Sonia Côté à signer la convention d'utilisation des services de dépôt à toute heure pour et au nom de la municipalité de Pike River.

ADOPTÉ

2016-035 REPORT D'UN MONTANT DE 147 600\$ AU SURPLUS NON AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par **Jean Asnong**,
appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal autorise le transfert d'un montant de l'ordre de 147 600\$ au surplus non affecté au 31 décembre 2015 résultat d'un excédent des activités d'investissement résultant des travaux réalisés en 2014 sur le rang St-Henri ayant été considéré admissible en vertu du Programme TECQ 2014-2018. Ces travaux avaient été initialement financés à même le surplus accumulé pour 92 600\$ du surplus accumulé et 55 000\$ à même les sommes disponibles des Carrières et Sablières.

ADOPTÉ

2016-036 AVISER LE MAMOT/ REPORT ÉLECTION PARTIELLE D'UN MOIS / AJOUT POSTE # 6

CONSIDÉRANT le départ (décès) du conseiller Gabriel Thuot au poste # 6 en tant que conseiller le 30 janvier 2016;

CONSIDÉRANT l'élection partielle prévue pour le 13 mars 2016 du poste # 5;

CONSIDÉRANT qu'une demande justifiée soit faite au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire pour reporté l'élection partielle d'un mois pour permettre la tenue de l'élection partielle pour les 2 postes vacants # 5 et # 6 de la municipalité de Pike River;

Il est proposé par **Julie Fontaine**,
appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal demande de reporter l'élection partielle au 17 avril 2016 en raison des **CONSIDÉRANT** cité précédemment.

ADOPTÉ

VOIRIE / COURS D'EAU

2016-037 MANDAT / ÉTUDE GÉOTECHNIQUE /CHEMINS DU MOULIN ET DES RIVIÈRES

CONSIDÉRANT une offre de service auprès des Laboratoires ABS et Qualitas pour une étude géotechnique pour les chemins du Moulin et des Rivières;

CONSIDÉRANT l'analyse des appels de proposition par la firme Tétratech et de leur conformité;

Groupe ABS: 11 900\$

Groupe Qualitas: 11 430\$

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal sous la recommandation de la firme Tétratech de donner le mandat au Groupe Qualitas pour l'étude géotechnique des chemins du Moulin et des Rivières au montant de 11 430\$ + taxes.

ADOPTÉ

2016-038 PAIEMENT FACTURE / FIRME TETRATECH / HONORAIRES 25-10 AU 25-12-2015
TRAVAUX DE VOIRIE / CHEMIN DU MOULIN 2016

CONSIDÉRANT une offre de service auprès de la firme Tétratech pour l'ensemble du projet Travaux de voirie /chemin du Moulin 2016 au montant de 14 500\$;

CONSIDÉRANT la réception d'une facture (# 15302469) au montant de 750\$ + taxes pour les activités reliées à la préparation et l'analyse de l'appel d'offre pour l'étude géotechnique;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # 15302469 au montant de 750\$ + taxes.

ADOPTÉ

2016-039 PAIEMENT FACTURE // FIRME TETRATECH / HONORAIRES 25-10 AU 25-12-2015
TRAVAUX DE VOIRIE / CHEMIN DES RIVIÈRES 2017

CONSIDÉRANT une offre de service auprès de la firme Tétratech pour l'ensemble du projet Travaux de voirie /chemin des Rivières 2017 au montant de 18 200\$;

CONSIDÉRANT la réception d'une facture (# 15302470) au montant de 1 250\$ + taxes pour les activités reliées à la préparation et l'analyse de l'appel d'offre pour l'étude géotechnique;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Julie Fontaine**,
Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # 15302470 au montant de 1 250\$ + taxes.

ADOPTÉ

2016-040 PARTAGE DE COUT / LIGNAGE RG ST-HENRI / LIGNE CENTRALE

ATTENDU une demande de la part de la municipalité de Stanbridge Station de notre intention d'un partenariat financier pour le traçage de ligne du rang St-Henri pour 2016;

ATTENDU que ladite entente signée entre les 2 parties le 20 janvier 2003: stipule que la municipalité mandataire est la municipalité de Stanbridge Station;

ATTENDU QUE selon l'entente passée entre les municipalités de Stanbridge Station et Pike River le 20 janvier 2003, il est stipulé à l'article 4: que les travaux mineurs ainsi que majeurs pour le rang St-Henri seront convenus conjointement au préalable, au moyen d'une résolution du conseil municipal des 2 municipalités parties à l'entente;

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal de Pike River avise la municipalité de Stanbridge Station de son intention de participer financièrement au projet de traçage de la ligne centrale du rang St-Henri et de recevoir les documents pertinents de l'appel de prix auprès des fournisseurs lors de la facturation.

ADOPTÉ

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

**2016-041 PAIEMENT FACTURE : SERVICE DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER /
IMMOBILISATIONS 2016**

ATTENDU la réception de la facture # CRF 1600003 de la municipalité de Saint-Armand au montant de **7 858.37\$** pour l'achat d'immobilisation au budget 2016 du service de protection contre l'incendie Saint-Armand Pike River;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,

Et résolu unanimement;

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF 1600003 au montant total de **7 858.37\$** à la Municipalité de Saint-Armand et ceci selon notre % aux achats des immobilisations du service de protection en incendie Saint-Armand/ Pike River.

ADOPTÉ

**2016-042 PAIEMENT FACTURE : QUOTE PART 2016 EN 3 VERSEMENTS
SERVICE DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER /**

ATTENDU la réception des factures # CRF 1600004, 1600005 et 1600006 de la municipalité de Saint-Armand au montant de **21 859.66\$** chacune pour les dépenses au budget 2016 du service de protection contre l'incendie Saint-Armand Pike River;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,

Et résolu unanimement;

Que le conseil municipal autorise le paiement des factures # CRF 1600004, 1600005 et 1600006 au montant de **21 859.66\$ chacune** à la Municipalité de Saint-Armand et ceci selon notre % (30.78) des dépenses au budget 2016 du service de protection en incendie Saint-Armand/ Pike River en respectant les dates d'échéance soit le 28 mars, 28 juin et 28 septembre 2016 .

ADOPTÉ

**2016-043 AUTORISER LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND/ APPEL D'OFFRE
CAMION AUTO POMPE CITERNE**

ATTENDU que lors du dernier comité incendie (jeudi le 28 janvier 2016) il a été approuvé d'aller en appel d'offre pour l'achat d'un camion autopompe citerne pour le service de sécurité contre les incendies Saint-Armand/Pike River;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Armand sera celle qui fera l'appel d'offre;

Il est proposé par **Julie Fontaine**,

Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,

Et résolu unanimement;

Que le conseil municipal autorise et mandate la municipalité de Saint-Armand à aller en appel d'offre pour l'achat d'un camion autopompe citerne pour et au nom de la municipalité de Saint-Armand et Pike River. Toute décision sur l'achat, la municipalité de Pike River sera tenue informée et donnera son accord lors d'un comité incendie pour étudier les soumissions reçues et une résolution suivra par le conseil municipal de Pike River pour sa participation à cet achat.

ADOPTÉ

LOISIRS / CULTURE / MÉDIATHÈQUE

2016-044 AVIS DE MOTION ALLOCATION / MÉDIATHÈQUE

Avis de motion est donné par **la conseillère Sylvie Jeannotte** qu'elle ou en son absence un autre membre du conseil présentera à une séance ultérieure un règlement portant sur l'allocation de présence lors de l'ouverture de la médiathèque pour les personnes qui offriront le service.

HYGIÈNE DU MILIEU

FINANCES ET IMMOBILISATIONS

BÂTIMENT : HÔTEL DE VILLE

2016-045 TRAVAUX / COMPTOIR RÉCEPTION

ATTENDU un réaménagement au bureau municipal du comptoir à la réception;
ATTENDU que ce réaménagement est dans le cadre de la sécurité des employés municipaux;
Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal de Pike River autorise des travaux de l'ordre de +/- \$ 4000 pour aménager le comptoir réception soit: nouveau comptoir, porte, vitre coulissante et main d'œuvre tel que proposé par M.Gerry Simard.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCES

Une liste est déposée au conseil pour information de la correspondance reçue au cours du mois de janvier 2016.

RAPPORTS DES INSPECTEURS

Dépôt et analyse des rapports d'inspection de M.Gérard Simard et la firme GESTIM aux membres du conseil municipal seulement.

La conseillère Sylvie Jeannotte ne prends pas part à la discussion et se retire déclarant un intérêt.

2016-046 APPROBATION DE PAIEMENT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sonia Côté (rémunération/ janv 2016)	2 634.38\$
Sonia Côté (km janv. 2016)	24.75\$
Desjardins (RRS) janv 2016	244.80\$

Il est proposé par **Julie Fontaine**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu unanimement:

D'approuver les dépenses ci-hauts énumérées.

ADOPTÉ

La conseillère Sylvie Jeannotte reprends son siège et prends part au discussion.

2016-047 APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE JANVIER 2016

Martin Bellefroid	711.94\$
Sylvie Jeannotte	241.11\$
Jean Asnong	241.11\$
Julie Fontaine	241.11\$
Bianca Boszodi	241.11\$
Gabriel Thuot	241.11\$
CARRA (déc. 2015)	362.51\$
AXION (internet, tel, fax) fév. 2016	187.10\$
Revenu Canada (DAS déc. 2015)	634.79\$
Revenu Québec (DAS déc. 2015)	1 873.50\$
Hydro-Québec (HV)	27.41\$
Visa Desjardins (essence voirie)	116.60\$
Visa Desjardins (timbres,	192.28\$
Pétroles Dupont 11-01-2016 / 706.1 L	<u>501.72\$</u>

TOTAL :

5 813.54\$

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement:

Que les dépenses incompressibles du mois de janvier 2016 soient approuvées.

ADOPTÉ

2016-048 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JANVIER 2016

Employés municipaux	1 818.42\$
Atelier Mathieu Forgues	37.60\$
COMBEQ	373.67\$
Carrière DM Choquette	145.42\$
Éditions FD	155.40\$
Formiciel	220.64\$
GESTIM (20-12- 2015 au 23-1-2016)	1 017.59\$
JA Beaudoin	620.87\$
L'Homme & Fils	13.61\$
NOPAC (ordures)déc.2015	1 919.74\$
Récupération 2000	1 227.93\$
Rona	595.69\$
Wolters Kluwer (MAJ code des munic.)	451.50\$

TOTAL: **8 598.08\$**

DÉNEX / 3è vers déneigement 2015-2016 **9 473.94\$**

ADOPTION DES COMPTES À PAYER – JANVIER 2016

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte,**

Appuyé par **Julie Fontaine,**

Et résolu unanimement :

Que les comptes dus au mois de janvier 2016 soient acceptés et payés.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

2016-049 JOURNÉE 23 ET 24 FÉVRIER 2016 À SAINT-ARMAND / RÉFORME CADASTRALE

ATTENDU qu'il y aura consultation des propriétaires dans le mandat 1609 / contrat 5203 du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) dans le cadre de la réforme cadastrale; **ATTENDU** que ces 2 journées sont offertes les 23 et 24 février 2016 dans la municipalité de Saint-Armand;

ATTENDU qu'il aurait été préférable d'offrir une journée sur le territoire de la municipalité de Pike River aux propriétaires;

ATTENDU que la municipalité est autant touché que celle de Saint-Armand, que le ministère a manqué de respect avec la municipalité de Pike River;

Il est proposé par **Jean Asnong,**

Appuyé par **Julie Fontaine,**

Et résolu unanimement;

Que le conseil municipal avise le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles que la municipalité désire qu'une journée soit offerte sur son territoire avec ces citoyens.

ADOPTÉ

2016-050 DRAPEAU EN BERNE / DÉCÈS DU CONSEILLER GABRIEL THUOT

Il est proposé par **Julie Fontaine,**

Appuyé par **Sylvie Jeannotte,**

Et résolu unanimement;

Que le conseil municipal autorise de mettre en berne le drapeau du Québec à l'extérieur à l'hôtel de ville et ceci en mémoire du conseiller M.Gabriel Thuot.

ADOPTÉ

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

DÉBUT : 20h08 FIN : 20h21

SUJETS

- Journées 23-24 février / réforme cadastrale
- Décès / report élection / il y aura une demande de faite au MAMOT
- Absence prolongée de la conseillère Bianca Bozsodi
- QP 2016 / Budget pompiers / 3 versements / augmentation du budget
- Comptoir-réception / avec porte et vitre coulissante
- Chemin Larochelle / déneigement / rencontre avec M. Larochelle en février

2016-051 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Julie Fontaine**,
Et résolu unanimement :
Que la séance soit levée à 20h21.

ADOPTÉ

Martin Bellefroid
Martin Bellefroid, maire

Sonia Côté
Sonia Côté
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponible pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès verbal de la séance **1er février deux mille seize** sont effectuées.

Sonia Côté
Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Martin Bellefroid, maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid
Martin Bellefroid, maire